

La prise en charge des enfants ayant des besoins spécifiques dans les écoles primaires en Algérie : réalités et perspectives *

*Professeur BALAMANE Ferhat
Dr. TIR Rédha, Maître de conférences
Mlle. BOULFOUL Chafia, Sociologue consultante*

RÉSUMÉ / ABSTRACT

La présente étude portera sur tous les aspects de « prise en charge » des enfants porteurs d'handicaps au sein des écoles primaires en Algérie. Il s'agit, en fait, d'identifier l'ensemble des concepts liés à l'éducation inclusive dans une perspective par les compétences (y compris les compétences culturelles, émotionnelles, etc.).

Ensuite, toutes les exigences et composantes de l'éducation inclusive seront passées en revue (état de l'art) au travers d'un ensemble d'expériences étrangères qui auront le mérite d'être exposées afin de tirer le meilleur parti de la mise en place de l'éducation inclusive. Les principaux résultats de cette enquête seront discutés tout au long de cet article.

MOTS CLÉS

Enfants porteurs de handicap, inclusivité, enquête, stratégie de prise en charge

*- Article publié dans les cahiers de l'INRE, Des cahiers semestrielle et arbitrée.

INTRODUCTION

L'éducation au sens acquisition de savoir et de savoir-faire n'a pas toujours été considérée comme un droit fondamental, ni accessible à tout individu. Elle fût pendant longtemps et dans pratiquement toutes les cultures le monopole des élites ou de catégories sociales déterminées car elle était synonyme et source de pouvoir et de privilèges.

Aujourd'hui, la loi sur l'éducation nationale reconnaît expressément le droit à l'éducation des enfants porteurs d'handicaps et dicte à l'administration le devoir de mettre en œuvre l'éducation inclusive afin de réussir une meilleure intégration de ces enfants dans la vie socio-culturelle en général, et dans le système éducatif algérien en particulier.

La réflexion sur les questionnaires a été engagée à partir de la réception des Termes De Références. Un cadre conceptuel a été élaboré en vue de supporter les objectifs de l'enquête. A partir de là, l'élaboration des questionnaires relatifs aux différents groupes cibles a eu lieu et a pris 30 jours de documentation, de rédaction des questions, de traduction vers la langue arabe et de mise en forme (10 mai- 10 juin 2009).

L'élaboration des questionnaires a été faite suite à une enquête qualitative auprès des différents groupes cibles (acteurs) impliqués dans la gestion du handicap, qui avait les objectifs suivants :

- Identifier les différents types d'action mises en œuvres par ces acteurs et les pratiques d'intervention communément admises.
- Identifier les principaux problèmes et difficultés rencontrés par ces acteurs pour développer leurs actions de prévention du handicap et de prise en charge des enfants en situation de handicap.
- Identifier les attentes des différents groupes cibles, les uns par rapport aux autres, pour renforcer les synergies, collaborations, complémentarités.
- Connaître leurs propositions pour améliorer la qualité et l'impact de leurs actions dans leur domaine respectif.

Les cinq questionnaires ont reconduit les rubriques citées dans les termes de référence en mettant l'accent sur les aspects de l'éducation inclusive dans les écoles primaires.

Les questions sur l'éducation inclusive ont été conçues en respectant les principes issus des travaux de l'Unicef et de l'Unesco, et les résultats des travaux de recherches dans d'autres pays.

L'enquête a commencé le 25 juin 2009 dans les 30 wilaya concernées par l'étude avec la participation de 32 enquêteurs et quatre superviseurs régionaux sous la supervision du coordinateur national pour un échantillon total qui s'élève à 1530 questionnaires.

METHODOLOGIE

Echantillons

La méthodologie d'échantillonnage pour une étude sur les « enfants porteurs de handicap » génère des tailles d'échantillon appropriées pour être représentatives au niveau national et permettre d'effectuer des analyses statistiquement robustes à des niveaux plus fins avec une précision minimum de 5% pour des intervalles de confiance de 90%.

Les populations visées par les enquêtes auprès des écoles primaires ont une distribution asymétrique c'est-à-dire qu'un petit nombre de personnes consciencieusement sélectionnées peut représenter largement une part importante du total de la variable étudiée.

Or, il s'agit dans les deux cas d'une enquête d'opinion qui nous place dans le contexte de l'estimation de proportions.

Dans le cas de l'estimation d'une proportion, la formule servant à déterminer la taille minimum pour chaque taille de la population, s'applique pour les cinq catégories cibles:

$$n = \left[\frac{1}{N} + \frac{N-1}{N} \frac{1}{PQ} \left(\frac{k}{z_{1-\alpha/2}} \right)^2 \right]^{-1}$$

Où :

N = taille de population,

P = proportion de population, Q=1-p, (la variance PQ est maximum quand P=0.5)

k = niveau de précision souhaité,

$z_{1-\alpha/2}$ est la valeur des coordonnées standards normales d'un niveau de confiance souhaité, 1- α .

Questionnaires

La construction des questionnaires a suivi l'enchaînement suivant :

a. Une **introduction** permettant d'expliquer la problématique de l'enquête, la manière de passation du questionnaire et les garanties offertes pour les répondants au sujet de l'utilisation de leurs réponses.

b. **Renseignements personnels** : ils sont spécifiques à chaque groupe cible. Ils seront utilisés lors de l'analyse de données comme variables caractérisant les populations étudiées.

c. **Aspects de prise en charge des enfants handicapés dans les écoles primaires** : plusieurs questions ont été posées de manière à ce que les répondants, chacun dans son domaine, puissent donner son avis à propos de la rubrique concernée. Le nombre de questions pour cette partie tourne autour de 25 et 28 selon le questionnaire. Quelques items ou énoncés ont été tirés de la littérature internationale sur le sujet.

d. **Aspect de l'éducation inclusive dans les écoles primaires en Algérie** : Les trois dernières questions, de chaque questionnaire sauf celui des parents d'élèves, ont été réservées à la mesure de la culture, des politiques et de pratiques d'inclusivité conformément à ce qui est admis internationalement dans ce domaine. L'échelle utilisée est une échelle de

Likert à cinq point : Fortement d'Accord (5) à Fortement en Désaccord (1).

Une pré-enquête à raison de cinq questionnaires par groupe cible a été effectuée afin de s'assurer de la pertinence, de la cohérence et de la fiabilité faciale des questionnaires. Cette pré-enquête a duré une semaine (entre 15 juin et 22 juin 2009).

Une réunion de validation définitive des questionnaires s'est déroulée le 23 juin 2009 en prenant en compte toutes les observations et remarques issues de la passation des questionnaires en pré-enquête.

Enfin, la mise en forme des questionnaires a été faite de manière à faciliter la passation.

Caractéristiques des échantillons choisis

1. Parents d'enfants

L'enquête qui a concerné les parents portant ayant un (ou des) enfant(s) porteurs de handicaps montre que 60% de ces enfants sont de sexe masculin, 52% sont nés au cours des années 90-99, et 46% au cours des années 2000. Les parents interviewés sont mariés (79%), divorcés (10%), veufs (8%) et Absents (2%).

La prise en charge des enfants porteurs de handicap est assurée par les parents (49%), le père (ou la mère en l'absence de l'autre) (49%) ou les membres de la grande famille (2%).

La majorité de ces enfants sont pris en charge au domicile (85%), alors que 12% bénéficient d'une hospitalisation de jour et 3% d'une hospitalisation complète. Il est à noter que 55% seulement de ces enfants porteurs du handicap sont scolarisés.

2. Directeurs d'écoles

L'échantillon des directeurs d'écoles est constitué de 89% d'hommes, 97% d'eux sont âgés de 40 ans et plus, travaillant dans une zone urbaine (81%). Concernant le niveau d'instruction, 62% de ces directeurs disposent d'un niveau secondaire et 20% sont universitaires. Le reste varie entre le niveau moyen et les autres diplômes (18%).

Par ailleurs, les directeurs d'écoles interviewés occupent le poste de Directeur d'école (95%) et le poste d'assistant du Directeur (5%). Leur ancienneté varie entre 1 an et 10 ans (64%) et entre 10 ans et plus (34%).

Ces directeurs déclarent qu'ils ne disposent pas de classes d'adaptation au niveau des écoles dont ils assurent la direction (96%) par contre, (4%) déclarent qu'ils gèrent ce type de classes dont le nombre varie entre une et deux classes en général. Ces derniers, déclarent aussi, qu'il existe le poste de maître de classes d'adaptation (48%) et le comité de dépistage (21%).

3. Maître d'écoles primaires

L'échantillon des maîtres d'écoles est constitué de 59% d'hommes, exerçant pour la majorité dans des zones urbaines (73%). Leur âge moyen avoisine 41 ans. (44%) parmi eux disposent d'un niveau universitaire alors que (51%) disposent d'un niveau inférieur. Ces maîtres d'écoles occupent le poste de maître (71%), professeur (13%), et professeur de l'enseignement fondamental (10%).

(28%) de ces maîtres d'écoles dispose d'une ancienneté qui dépasse 20 ans de service, (34%) entre 5 et 10 ans, et (20%) entre 1 et 5 ans.

Notons, enfin, qu'il n'y a que 5% de maîtres d'écoles qui déclarent qu'ils ont participé au comité de dépistage d'élèves porteurs de handicap.

4. Inspecteurs

Concernant les inspecteurs, 91% des participants à l'enquête sont de sexe masculin, exerçant dans des zones urbaines (88%). L'âge moyen des interviewés tourne autour de 49 ans. (56%) des participants sont universitaires et occupent le poste d'inspecteur de l'enseignement primaire. Il y a (34%) d'inspecteurs qui disposent d'une ancienneté entre 1 et 5 ans et (66%) ayant une ancienneté qui dépassent les 5 ans.

5. Elus

Cet échantillon est composé de 91% d'hommes, appartenant à des communes urbaines (74%). L'âge moyen de ces participants tourne autour de 46 ans. (44%) sont des universitaires ayant occupé des fonctions d'encadrement, d'enseignement et de direction avant d'être élus au niveau des assemblées populaires communales. Leur ancienneté dans ces fonctions dépasse 5 ans (34%).

En réponse à une question à propos de l'éducation des enfants porteurs de handicaps, ces élus déclarent que cela constitue une préoccupation (47%), une exigence (28%) et un problème (13%).

RÉSULTATS ET DISCUSSION

L'analyse factorielle démontre qu'il existe une quasi-acceptation des principes de l'éducation inclusive à tous les niveaux décisionnels (culture, politiques et pratiques).

- Facteurs stratégiques pour les parents :

1. **Un environnement scolaire participatif pour une meilleure intégration des élèves porteurs de handicap ;**
2. **L'interaction au sein de l'école primaire facteur de promotion et de reconnaissance des uns et des autres ;**

- Facteurs stratégiques pour les autres groupes cibles (Inspecteurs, Directeurs, maîtres, et Elus) :

– *Au niveau de la culture* : il existe deux facteurs importants :

- a. **Valeurs humaines, élément crucial dans la mise en place de l'éducation inclusive**
- b. **La pertinence des interventions des différents acteurs, garant de la réussite de la prise en charge des élèves porteurs de handicap**

– *Au niveau des politiques* : un seul facteur a été dégagé :

- a. **Nécessité d'une opérationnalisation humaine, matérielle et pédagogique de l'éducation inclusive**

– *Au niveau des pratiques* : deux facteurs ont été extraits :

- a. **Pédagogie et apprentissage, éléments clés du processus de prise en charge des élèves porteurs de handicap**
- b. **La transformation des pratiques pédagogiques selon l'approche inclusive**

RECOMMANDATIONS

L'éducation des enfants porteurs de handicaps est un droit reconnu par la législation algérienne (loi 2008). Auparavant, il y'a eu des multiples tentatives de prise en charge de cette catégorie vulnérable. Ces mesures étaient parcellaires dans le temps et dans l'espace en l'absence d'une stratégie de prise en charge adéquate soutenue par un dispositif performant permettant d'évaluer les réalisations et de prendre les mesures correctives nécessaires en cas de défaillance.

La coordination institutionnelle constitue, à cet égard, la clé de voute de la réussite de tout dispositif. En effet, l'intervention de plusieurs acteurs (Ministère de l'Education Nationale, Ministère de la Solidarité et de la famille, les collectivités locales et le Ministère des Finances) permettra de lever plusieurs obstacles liés au financement, à la mise en place et la mise en œuvre et fonctionnement du dispositif.

Par ailleurs, les différents problèmes auxquels le Ministère de l'Education Nationale afin de réussir l'éducation inclusive sont :

1. **Dépistage et Diagnostic Médico-social**
2. **Pédagogie, Apprentissage et Accompagnement**
3. **Accessibilité**
4. **Accompagnement extra-scolaire peu efficace**

Cette enquête avait comme objectif de dresser un état des lieux de la prise en charge actuelle des enfants porteurs du handicap et d'examiner les perspectives d'une éducation inclusive selon les normes reconnues mondialement et généralement admises.

Parmi les pistes de solutions que propose cette enquête :

- Déclinaison du droit de l'éducation des enfants porteurs du handicap au plus bas niveau à travers la promulgation des textes d'application
- Sensibiliser et coordonner les relations avec les autres secteurs intervenants afin de réduire les doubles emplois, d'optimiser les ressources disponibles, et de surmonter les obstacles à la mise en place de l'éducation inclusive.
- Renforcement de la fonction de dépistage et accueil au niveau des écoles primaires comme au niveau des établissements spécialisés ;
- Elaboration de programmes de formation pour les enseignants, directeurs et inspecteurs ;
- Option pour les projets scolaires personnalisée pour chaque type de handicap ;
- Reconfiguration de l'intervention des maitres de classes d'adaptation et les éducateurs spécialisés relevant du Ministère de la Solidarité et de la Communauté à l'étranger.
- Coordonner les différents rôles afin de créer une sorte de synergie qui permettra d'atteindre les objectifs stratégiques, de donner un feedback et d'optimiser les ressources disponibles

A partir de ces pistes, les principaux axes de la stratégie nationale de prise en charge des enfants porteurs de handicap sont :

- Améliorer l’accessibilité et réaménager les espaces éducatifs ;
- Renforcer le dispositif de dépistage et de diagnostic même en dehors des établissements éducatifs et de santé
 - Doter les écoles primaires en :
 - ◆ Personnel d’encadrement compétent et accompagnateur;
 - ◆ Equipements didactiques adéquats;
 - ◆ Dispositif d’accompagnement sanitaire
 - Formation des intervenants dans la prise en charge des enfants porteurs de handicaps ;
 - Mettre en place un plan de communication du secteur visant la sensibilisation et l’information des différents acteurs du système ;
 - Réviser les mécanismes de la coordination actuelle entre les principaux secteurs (éducation nationale, solidarité nationale, collectivités locales et finances) ;
 - Opter pour une synergie institutionnelle permettant de mettre en valeur les efforts de chacune des parties prenantes et de prendre en compte la diversité et des initiatives ;
 - Evaluer les différentes options et formes de financement possibles favorisant l’émergence de l’éducation inclusive le plutôt possible ;
 - Porter un regard neuf sur le handicap dans le système éducatif.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abott C., 2002, *Special Educational Needs and the Internet*, Routledge Falmer
- Agence Européenne pour le Développement de l'Éducation des personnes présentant des besoins particuliers, 2007, *L'évaluation dans le cadre de l'inclusion*, <http://www.europeanagency.org/eci/eci.html>.
- Agence Européenne pour le Développement de l'Éducation des personnes présentant des besoins particuliers, 2005, *Intervention Précoce Intervention précoce auprès de la petite enfance*, <http://www.europeanagency.org/eci/eci.html>
- Agence Européenne pour le Développement de l'Éducation des personnes présentant des besoins particuliers, 2005, *Education Inclusive et Pratiques de Classe dans L'Enseignement Secondaire*, www.european-agency.org.
- Agence Européenne pour le Développement de l'Éducation des personnes présentant des besoins particuliers, 2003, *Intégration scolaire et pratiques pédagogiques*, www.european-agency.org.
- Ainscow M., 1999, *Understanding the Development of Inclusive Schools*, Falmer Press.
- Alur M., Timmons V., 2009, *Inclusive Education across Cultures*, Sage Publications.
- Chevalier N., Guay M., C., Achim A., Lagiex P., Poissant H., 2006, *Trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité : soigner, éduquer, surtout valoriser*, Presses de l'Université du Québec.
- Corbett J., 2001, *Supporting Inclusive Education*, Routledge Falmer
- Depover C., Karsenti T., Komis V., 2007, *Enseigner avec les technologies*, Presses de l'Université du Québec.
- Dionne C., Rousseau Nadia, 2006, *Transformation des pratiques administratives : la recherche sur l'inclusion scolaire*, Presses de l'Université du Québec.
- Doudin P. A., Lafortune L., 2006, *Intervenir auprès d'élèves ayant des besoins particuliers: quelle formation à l'enseignement?*, Presses de l'Université du Québec.
- Forlin C., Lian M. G. J., 2008, *Reform, Inclusion and Teacher Education*, Routledge
- Fox R., 2005, *Teaching and Learning*, Blackwell Publishing.
- Judy Willis M. D., 2007, *Brain –friendly strategies for the inclusion classroom*, Association for Supervision and Curriculum Development.
- Leicester M., Johnson G., 2004, *Stories for Inclusive Schools*, Routledge Falmer
- Meijer C.J.W, 1999, *Le financement de l'éducation spéciale : Une étude du rapport entre le financement de l'éducation spéciale et l'inclusion dans dix-sept pays*, Agence Européenne pour le Développement de l'Éducation des personnes présentant des besoins particuliers, <http://www.european-agency.org>.
- Puri M., Abraham G., 2004, *Handbook of inclusive education: for educators, administrators and planners*, Sage Publications.

- Rogers C., 2007, *Parenting and Inclusive Education*, Palgrave.
- Thomas G., Walker D., Weeb J., *The Making of the inclusive school*, Routledge
- Tilstone C., Florian L., Rose R., *Promoting Inclusive Practice*, Routledge
- Tilstone C., Rose R., *Strategies to Promote Inclusive Practice*, Routledge Falmer
- Tod, L., 2007, *Partnerships for Inclusive Education*,
- Tomlinson C. A., 2000, *The differentiated classroom : responding to the needs of all learners*, ASCD-USA
 - Villa R. A., Thousand J. S., 2005, *Creating an inclusive classroom*, Association for Supervision and Curriculum Development.
 - Vitaro F., Gagnon C., 2006, *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents : Tome 1 – Les problèmes internalisés*, Presses de l'Université du Québec.